

N°2023-04/11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CALLIAN**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de  
**Monsieur François CAVALLIER, Maire.**

**Présents** : François CAVALLIER, Jacques BERENGER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Aurélie COURANT, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Philippe VERCHER, Karine CACHELEUX, Jean-Christophe CHAUTARD, Michel REZK, Pascal MONTLAHUC, Cécile AUTRAN

**Absents excusés** : Isabelle DERBES (pouvoir à François CAVALLIER), Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER), Laurent DENIS (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Marie MEYER (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Timothée KOENIG (pouvoir à Karine CACHELEUX), Nicolas BAGNIS (pouvoir à Christiane TANZI)

**Absents** : néant

**Secrétaire de séance** : Pascale AUGUET OTTAVY

---

<b>PRESENTS :</b>	<b>16</b>	<b>VOTANTS :</b>	<b>22</b>
-------------------	-----------	------------------	-----------

---

**SOUSCRIPTION POUR UNE COLLECTE DE FONDS AUPRÈS DE LA FONDATION DU  
PATRIMOINE DANS LE CADRE DE LA RESTAURATION DES PORTES DE L'ÉGLISE  
NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION**

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il avait été autorisé par plusieurs délibérations à solliciter des subventions pour le financement des travaux de rénovation de différents bâtiments faisant partie du patrimoine de la commune.

Il propose, dans le même esprit, et sous l'impulsion de l'association Callian Au fil du temps, de lancer une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine dans le but de recueillir des fonds pour la restauration des portes de l'église paroissiale Notre Dame de l'Assomption.

Le conseil ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

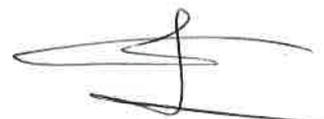
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine ayant pour objet de recueillir des fonds dans le but de restaurer les portes de l'église.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, likely belonging to the Secretary of the meeting.